

FESTIVITES des MOIS de MAI - JUIN 2009

Les 9 et 10 mai	Aéroport	Journées Portes ouvertes		Aéroport
Samedi 16 mai	Sport	Olympiades des écoles	9 h à 12 h	
Dimanche 24 mai	Expo	PRINTEMPS des CREATEURS	9 h à 18 h	Cour de la Maison des Associations
Dimanche 30 mai	Gala	GRAND GALA de danse	À partir de 20 h	Salle Polyvalente
Les 30 et 31 mai et 1er juin (Pentecôte)	Tournoi	Tournoi national de Foot		Tous les stades
Les 10,11 et 12 juin	Musique	Contes musicaux	Horaires différents d'un jour à l'autre	Ecole de musique
Les 13 et 14 juin	Tournoi	Tournoi de « Soltball » (base ball sur sable avec une balle molle)		Riviérette
Samedi 20 juin	Match de gala	Les 5 ans du titre de champion de France de Rugby de l' E.P.C	Suivi d'une soirée	Stade d'honneur & Salle polyvalente
	Musique	Cabane des artistes avec rencontre musicale	A partir de 17 h	Centre aéré
Dimanche 21 juin	Musique	Fête de la musique		Au cœur du Village
Lundi 22 au dimanche 28 juin	Sport & culture	Semaine Culturelle et Sportive		Village

Exposition sur la guerre d'Espagne

et la « Retirada » avec exposé de l'auteur Pierre VILLA, projection, dédicace de l'ouvrage de Grégory TUBAN
Ainsi que qu'une présentation de Portiragnes et l'Espagne
du 22 au 27 juin 2009 de 15 h à 19 h à la Maison des Associations

Moment fort des semaines passées: le carnaval 2009



La carnaval avec corso fleuri avait disparu du village depuis 1991, le voici de retour en force avec une dizaine de chars, de nombreux costumes et la création, par le Club taurin, d'un animal totémique: que l'on reverra dans d'autres manifestations du village...



Portiragnes

Bulletin municipal bimestriel
n° 6 – mai – juin 2009

L'actu

Edito

Lors du vote des taux communaux, le Conseil a décidé une augmentation de 2,2 % correspondant à l'inflation en 2008, et ce conformément à nos engagements. De plus, en période de crise qui affecte les revenus des ménages, il ne nous est pas apparu opportun d'aggraver fortement la pression fiscale.

Ce choix n'a pas été simple, il a donné lieu à débat, car cela va exiger de notre part encore plus de rigueur dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement, déjà engagée en 2008, mais aussi une réduction des investissements.

L'ensemble des Collectivités Territoriales est confronté à ce même dilemme car les recettes reversées par l'État au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement s'amenuisent d'année en année. Les choix varient selon les Communes, certains ayant privilégié les investissements en augmentant fortement la pression fiscale, d'autres comme PORTIRAGNES ayant fait le choix inverse, même si notre commune est parmi celles qui ont les taux communaux les plus bas.

Certes, une forte augmentation des taux aurait permis de redresser plus rapidement la situation financière de la Commune qui n'est pas brillante. Certains, il y a un an, nous accusaient de noircir le tableau, la situation financière est pire que ce que nous l'avions pressentie, ayant travaillé sur ce dernier compte administratif connu, à savoir 2006. Mais entre temps, les investissements lancés en 2007, ont « plombé » les finances communales.

Nous assumons nos responsabilités et ce n'est pas toujours facile, pour information sachez que depuis un an, les élus, notamment le Maire et les Adjoints, se déplacent à leurs frais grâce à une indemnité royale de 314 € par mois.

Notre souci constant est de faire aussi bien en diminuant les dépenses. L'exemple type est le repas du 3^{ème} âge, où avec un budget en diminution de 40 % par rapport à l'année précédente, nous avons fait aussi bien, au dire de nos invités.

Même si c'est pour nous un souci constant, nous sommes ouverts à toutes les suggestions permettant de réduire les dépenses de la Commune. La chasse au « gaspi » est dans l'air du temps et pas uniquement en matière d'eau ou d'énergie.

Claude EXPOSITO
Maire

En juillet et août TOUS LES DIMANCHES MATINS de 8 h à 13 h
Marché au cœur du village et exposition de peinture cour de la maison des Associations

Mémento

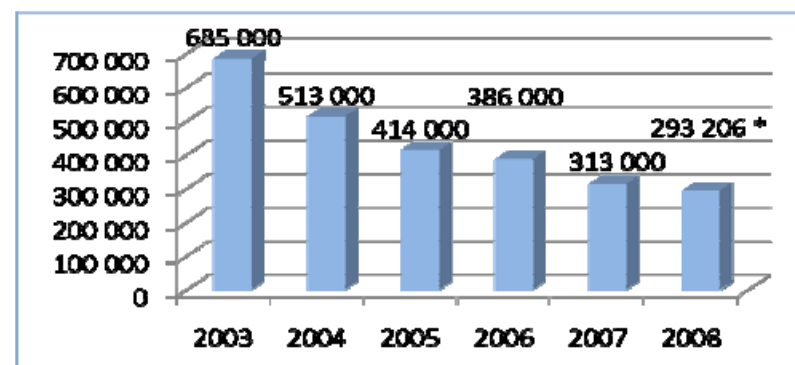
Mairie de Portiragnes - avenue Jean Moulin 34420 PORTIRAGNES - Tel.04 67 90 94 44
Courriel: mairie @ville-portiragnes.fr
Responsable de publication : Claude EXPOSITO

Regard sur les finances communales

Le conseil municipal du jeudi 2 avril 2009 a voté le budget primitif pour l'année 2009.

Avant de présenter ce budget, il est important et instructif de porter un regard sur les comptes de l'année 2008. Ceux-ci se sont terminés sur un excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement de 293 206,06 €.

Evolution de l'excédent ou capacité d'autofinancement 2003-2008 de la commune

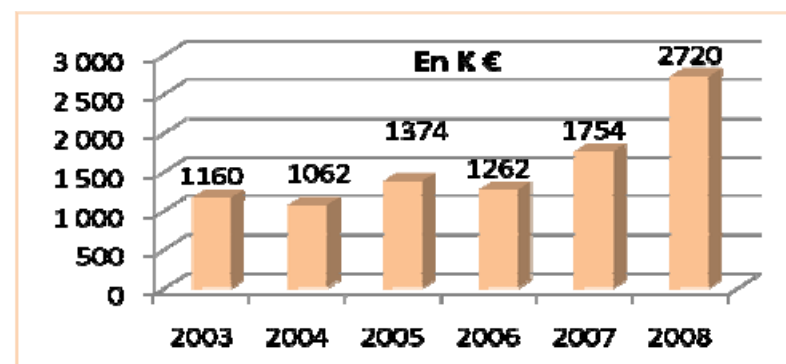


* A noter que la diminution de l'autofinancement, malgré nos efforts, est liée aux nombreuses dépenses engagées en 2007 et que nous avons payés en 2008.

(Source trésorerie municipale de Béziers)

En ce qui concerne le compte d'investissement les dépenses ont été supérieures aux recettes de 223 374,60 €, avec un solde de dépenses à réaliser de 939 232,00 € soit un besoin total de financement de 1 162 606,60 €. Ce besoin de financement nous a obligé à contracter au mois de juillet 2008, un emprunt de 1 400 000,00 € pour payer les travaux d'investissements engagés mais non financés par l'ancienne équipe municipale. Au 31 décembre 2008 l'endettement de la commune était de 2 720 000,00 €.

Evolution de l'endettement 2003-2008 de la commune



(Source trésorerie municipale de Béziers)

A la lecture des deux graphiques ci-dessus, nous avons une vision précise de l'état des finances de la commune au 31 décembre 2008 qui entraîne 2 remarques.

a) L'excédent de fonctionnement s'est gravement détérioré en 6 ans, passant de 685 000,00 € à 293 000,00 €. Celui-ci a été divisé quasiment par deux et demi.

b) Avec une dette à 2 720 000,00 €, notre commune, est aujourd'hui au maximum de ses capacités d'emprunt. En se référant au critère généralement admis, la dette par habitant de Portiragnes est de 906 €. (base 3000 habitants).

Par comparaison, avec des communes démographiquement comparables, la dette est de 888 € par habitant.

Un constat aujourd'hui s'impose : l'état des finances est préoccupant.

Comment en sommes nous arrivés là ?

Sur le compte de fonctionnement.

Après examen, nous constatons que la situation a commencé à se détériorer à partir de 2003. Ce qui correspond exactement à l'entrée de Portiragnes dans la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et au transfert de recette (taxe professionnelle) qui y était lié. Pour mémoire, Portiragnes participe à l'Agglo à hauteur de **700 000,00 € par an**. Le montant de ce transfert est conséquent, puisqu'il ampute de **19 % nos recettes de fonctionnement**. Il a été accepté par l'ancienne équipe municipale en 2003, il est maintenant irrévocable. Il eut été logique que notre commune perçoive en retour un montant équivalent de prestation de compensation. Or Portiragnes, n'a transféré à l'Agglo que l'entretien de ses espaces verts, propreté de la voirie, l'aide à la pierre et l'urbanisme. Transfert que nous évaluons à environ 350 000,00 €. Avouons que la contrepartie est bien modeste, même s'il convient d'ajouter les investissements qui ont été modestes ces dernières années. Espérons que nous serons mieux servis pendant cette mandature.

Simultanément à cela, nous avons constaté des dépenses de fonctionnement anormalement élevées, plus particulièrement les frais de personnel qui représentaient une charge en 2007 de 695 € par habitant et de 665 € en 2008 venant dégrader la situation financière de notre commune. Par comparaison, si on rapproche le coût des frais de personnel de Portiragnes aux communes comparables démographiquement, il se situe sur le département à 353 € / habitant et sur la région de 361 € / habitant. Il eut été logique économiquement et financièrement, devant cet effet de ciseau, (augmentation des dépenses / diminution des recettes) que l'ancienne équipe municipale prenne ses responsabilités, et des mesures qui s'imposent pour juguler les dérapages constatés. Il en a rien été, bien au contraire, en laissant penser que la situation était maîtrisée l'ancienne équipe municipale porte une lourde responsabilité dans la dérive des finances locales.

Sur l'endettement.

L'état de la dette n'est pas préoccupant stricto sensu, nous sommes dans la zone haute d'endettement. Les 3 prochaines années il faudra s'attacher à diminuer l'endettement afin de pouvoir à nouveau retrouver de la capacité d'emprunt.

Cependant, il est quand même regrettable de constater que les travaux de la maison de l'enfance et l'extension du restaurant scolaire avaient été programmés, les entreprises avaient commencées et la dépense non budgétée, nous obligeant dès le mois d'avril 2008 à rechercher un emprunt pour faire face aux dépenses.

Comment remédier à cette situation ?

Ces dernières années les finances de Portiragnes ont été affectées comme nous venons de le voir par une dérive de ses comptes de gestion. Cette perte importante et durable de notre capacité d'autofinancement, nous a obligé à réfléchir sur la façon dont nous allons aborder l'avenir, afin de respecter le programme sur lequel nous avons été élu, mais également effectuer les travaux dont notre commune a cruellement besoin, tout en tenant compte du contexte économique actuel (désengagement de l'état dans le financement des communes et des collectivités en général).

Trois pistes se sont imposées à nous, que nous avons abordé sans tabou.

1. Maîtrise des coûts de fonctionnements notamment des frais de personnel
2. Augmentation importante des taxes communales
3. Maîtrise des coûts et augmentation substantielle des taxes communales

Nous avons retenu la première hypothèse car elle correspond à notre objectif. Je dois bien avouer que ce n'est pas la solution la plus facile. Nous avons les outils et les compétences pour mener à bien ce travail, nous allons nous donner les moyens de réussir sans alourdir le fardeau des impôts des Portiragnaises et Portiragnais.

Mais il faut que chacun d'entre nous sache et apprenne, à ne pas trop attendre de notre commune.

Que notre commune ne sera pas capable de répondre à l'ensemble des demandes toutes justifiées sans aucun doute, mais impossible à satisfaire aujourd'hui. Il faudra être patient, le malade va se remettre lentement. Nous y veillerons.

Mais nous comptons sur l'ensemble de la population pour nous aider dans cette tâche ingrate et difficile.

Le Budget Primitif 2009

Nous avons donc bâti notre budget primitif 2009 selon l'hypothèse retenue. Augmentation des taxes locales au niveau de l'inflation, diminution de la masse salariale, réduction des autres dépenses de fonctionnement.

Le Budget de fonctionnement 2009

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'établissent à 3 796 728,02 €, après virement à la section d'investissement de 655 397,81€. Les dépenses se répartissant de la manière suivante :

Le Budget d'investissement 2009

Les dépenses et les recettes d'investissement s'établissent à 2 446 869,25 € après virement de 655 397,81 € de la section de fonctionnement.

Le Budget Primitif EAU ET ASSAINISSEMENT 2009

Ce budget primitif tant en fonctionnement qu'en investissement n'appelle à aucune remarque particulière. C'est un bon budget qui est naturellement équilibré, les recettes étant supérieures aux dépenses, celui-ci est donc toujours excédentaire.

Ce qui a permis dans un passé récent d'autofinancer la construction du réservoir d'eau. Le seul commentaire que nous sommes amenés à dire, c'est le début des travaux de la lagune naturelle. Nous rappelons pour mémoire que le coût des travaux engagés est de 3 987 244,54 € TTC, hors subventions à venir.

Gérard PEREZ

Adjoint délégué finances et personnel

Urbanisme

Par délibération en date du 26 février 2009, le Conseil Municipal, en séance publique, a dressé le bilan de la concertation et arrêté le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Ce projet est actuellement soumis à l'ensemble des Personnes Publiques Associées, aux communes limitrophes et au Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale, pendant trois mois.

A l'issue, l'enquête publique permettra à chacun de prendre connaissance du dossier et surtout de s'exprimer officiellement en rencontrant personnellement le Commissaire-Enquêteur (et/ou) en mentionnant ses observations sur le registre d'enquête.

Les dates et heures de réception du Commissaire-Enquêteur seront communiquées par tous moyens de diffusion (Presse locale – Site internet de la ville – Panneaux lumineux – Panneaux d'affichage et Bulletin Municipal).

Jean Louis BISQUERT

1er Adjoint délégué à l'urbanisme

Le CCAS vous informe de l'ouverture d'un service médiation

1er mardi de chaque mois de 14 h à 16 h

Permanence au bureau à côté du CCAS